



## RÉGION ACADEMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Finalisation de commande ENT 1er degré pour l'académie de Créteil

La finalisation de commande d'un ENT 1D par une collectivité de l'académie de Créteil se fera via un dispositif de l'État « [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/region-academique-ile-de-france-finalisation-de-commandes) ».

**Le lien de connexion à la démarche est :**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/region-academique-ile-de-france-finalisation-de-commandes>

La connexion se fait en utilisant un compte créé sur la plateforme ou en utilisant FranceConnect.

La finalisation de commande de l'ENT 1D pour une collectivité de l'académie de Créteil se fait en deux étapes :

- Commande via Chorus Pro, par la collectivité d'un ENT pour ses écoles.
- Dépôt sur démarches simplifiés des bons de commande éditeurs et chorus pour information de la région académique.

Le dépôt des bons de commande sur démarches simplifiés par la commune permettra de déclencher auprès des services académiques la livraison des Annuaires Académiques Fédérateurs (AAF) au titulaire du marché pour alimenter l'ENT avec les données des utilisateurs et mettre en œuvre les guichets d'authifications ainsi que le GAR.

Afin de pouvoir finaliser cette démarche des documents sont obligatoires :

- Information concernant la commune (siret....)
- Attestation d'adhésion au groupement de commandes
- Bon de commande auprès du titulaire du marché identifiant les UAI des écoles abonnées
- Bon de commande Chorus

# Région Académique Ile-de-France

## Finalisation de commande ENT 1<sup>er</sup> degré pour l'académie de Créteil

### Préambule

Vous avez adhéré au groupement de commandes de la région académique Île-de-France concernant la mise à disposition d'un Espace Numérique de travail pour les écoles maternelles, primaires et élémentaires publiques ou privées sous contrat de l'Académie de Créteil. Après avoir passé commande auprès du titulaire du marché vous devez informer l'Académie de Créteil pour que celle-ci puisse mettre à disposition du titulaire les annuaires de vos écoles.

### 1. Identification de la commune abonné

#### Identifier votre établissement

Renseignez le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Numéro SIRET \*

1794

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez [annuaire-entreprises.data.gouv.fr](#) ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

#### 1. Identification de la Commune abonnée

Département \*

- 77 - Seine-et-Marne
- 93 - Seine-Saint-Denis
- 94 - Val-de-Marne

Commune \*

Renseignez le nom ou le code postal de la ville puis, sélectionnez la commune dans la liste. Exemple : Strasbourg

### 2. Identification du déposant

Civilité \*

- Madame
- Monsieur

Nom \*

Prénom \*

Statut/fonction \*

Adresse électronique \*

Exemple : adresse@email.com

Numéro de téléphone \*

Format attendu : Un numéro de téléphone valide. Exemple : 0987654321

### 3. Information les écoles abonnées

#### 3. Demande de mise à disposition de l'Annuaire académique fédérateur

##### 3.1. Liste des écoles concernées

UAI de l'école abonné \*

Pour ajouter une école, cliquer sur « + »

L'ensemble des écoles abonnées doivent être identifiés par leurs UAI.

Pour ajouter une école, cliquer sur « + »

### Dépôt du certificat d'adhésion au groupement de commandes

#### Dépot des pièces justificatives

#### 3.2. Dépôt du certificat d'adhésion au groupement de commande

Déposer une copie du courrier d'adhésion au groupement de commandes \* Information : champ actualisé par l'administration. Vérifier son contenu.  
Ce courrier vous a été envoyé lors de votre adhésion au groupement de commande. Il comporte votre numéro de dossier et la date de dépôt.  
Taille maximale autorisée : 200 Mo.

Aucun fichier sélectionné.

Lors de votre dépôt de demande d'adhésion au groupement de commande une attestation d'adhésion vous a été envoyé par mail merci de la déposer.

### Dépôt des bons de commande éditeur et chorus

#### 3.3. Dépôt des bons de commande éditeur

Bon de commande \*

Il s'agit d'une copie du bon de commande envoyé par la commune à l'éditeur.  
Taille maximale autorisée : 200 Mo.

Aucun fichier sélectionné.

Information : champ actualisé par l'administration. Vérifier son contenu.

Bon de commande Chorus \*

Afin de sécuriser le dépôt de la demande et la livraison des annuaires merci de déposer à la fois le bon de commande éditeur et le bon de commande chorus.

Information : champ actualisé par l'administration. Vérifier son contenu.

Afin de sécuriser le dépôt de la demande et la livraison des annuaires merci de déposer à la fois le bon de commande éditeur et le bon de commande chorus.

### 4. Commentaires éventuels

Le déposant peut ensuite consulter son dossier et reçoit un mail à l'adresse associée à son compte lorsque le dépôt est validé.

Commentaires éventuels

Le déposant peut ensuite consulter son dossier et reçoit un mail à l'adresse associée à son compte.